



Rapport sur la qualité des actifs
au 31 Décembre 2019
Caisse Française de Financement Local
(instruction n° 2011-I-07 du 15 juin 2011)

Conformément à l'instruction n° 2011-I-07 du 15 juin 2011, le rapport sur la qualité des actifs a pour but de présenter l'ensemble des éléments d'actifs constituant le *cover pool* de la Caisse Française de Financement Local et le cadre de gestion des risques de taux et de liquidité.

Au 31 décembre 2019, le *cover pool* de la Caisse Française de Financement Local est composé de EUR 48,6 milliards de prêts, de EUR 5,4 milliards de titres et de EUR 2,5 milliards de titres et valeurs suffisamment sûrs et liquides, qui correspondent aux expositions suivantes :

En EUR milliers, au 31/12/2019	Total <i>cover pool</i>	Actifs sortis du <i>cover pool</i>	Total Encours
Expositions sur des personnes publiques	53 928 388	616	53 929 004
Organismes de titrisation	-	-	-
Titres et valeurs suffisamment sûrs et liquides	2 523 199	-	2 523 199
TOTAL	56 451 587	616	56 452 203

Grâce à son statut de société de crédit foncier, la Caisse Française de Financement Local a accès aux opérations de refinancement proposées aux banques par la Banque de France. Dans le cadre du pilotage de son *cover pool* et de sa trésorerie, la Caisse Française de Financement Local peut ainsi sortir du *cover pool* certains actifs et les donner en garantie à la banque centrale afin d'obtenir un financement lors des appels d'offres organisés par la Banque de France. La Caisse Française de Financement Local n'a pas fait usage de cette possibilité au cours des trois derniers exercices (sauf pour des tests opérationnels d'accès, mis en œuvre régulièrement) et aucun actif n'a été mobilisé au 31 décembre 2019 auprès de la Banque de France.

Des actifs détenus par la Caisse Française de Financement Local peuvent également être retirés du *cover pool* s'ils sont devenus non éligibles, en attendant qu'ils soient cédés ou échus.

Le *cover pool* n'inclut aucune part de titrisation. Les obligations foncières actuelles et futures émises par la Caisse Française de Financement Local respectent les conditions d'éligibilité aux opérations de refinancement de la Banque centrale européenne et sont également conformes à la réglementation CRR / CRD IV.

1. PRÊTS GARANTIS

La Caisse Française de Financement Local ne détient aucun prêt garanti par une hypothèque ou cautionné.

2. EXPOSITIONS SUR DES PERSONNES PUBLIQUES

2.1 VENTILATION PAR TYPE DE CONTREPARTIE

Les expositions directes correspondent à des expositions sur des personnes publiques et les expositions indirectes à des expositions totalement garanties par des personnes publiques. Les expositions libellées en devise sont converties au cours de change du *swap* de couverture. Les prêts et titres sont présentés nets de provisions spécifiques et hors surcotes/décotes.

En EUR milliers	Exposition directe		Exposition indirecte		Total	dont encours des créances douteuses et litigieuses	dont encours impayés	dont provisions ⁽¹⁾
	Prêts	Titres obligataires	Prêts	Titres obligataires				
France								
État :								
- refinancements export	-	-	2 588 176	-	2 588 176	-	-	-
- autres	13 262	-	125	-	13 387	-	-	-
Banque de France ⁽²⁾	473 094	-	-	-	473 094	-	-	-
Régions	1 879 671	99 503	247 188	-	2 226 362	82 894	43 954	-9 372
Départements	6 746 598	-	159 129	-	6 905 727	-	-	0
Communes	14 952 536	14 432	325 801	-	15 292 769	160 313	18 524	-11 090
Groupements de communes ⁽³⁾	12 141 201	69 563	114 314	-	12 325 078	20 697	2 570	-538
Établissements publics :								
- de santé	6 085 213	8 370	-	-	6 093 583	79 491	312	-174
- d'habitat social	1 052 941	-	-	-	1 052 941	-	-	-
- autres	806 245	54 219	682	-	861 146	-	13	-1
Sous-total	44 150 761	246 087	3 435 415	-	47 832 263	343 395	65 373	-21 175
Allemagne								
Länder	-	274 772	-	-	274 772	-	-	-228
Sous-total	-	274 772	-	-	274 772	-	-	-228
Autriche								
Länder	-	-	177 849	-	177 849	-	-	-
Sous-total	-	-	177 849	-	177 849	-	-	-
Belgique								
Régions	1 840	-	9 500	-	11 340	-	-	-
Établissements publics	43 103	-	-	-	43 103	-	-	-
Sous-total	44 943	-	9 500	-	54 443	-	-	-
Canada								
Communes	100 287	-	-	-	100 287	-	-	-
Établissements publics	34 485	-	-	-	34 485	-	-	-
Sous-total	134 772	-	-	-	134 772	-	-	-
Espagne								
État	-	25 000	-	-	25 000	-	-	-
Régions	-	50 000	-	-	50 000	-	-	-
Communes	69 130	-	-	-	69 130	-	-	-
Sous-total	69 130	75 000	-	-	144 130	-	-	-
États-Unis								
États fédérés	-	234 488	-	-	234 488	-	-	-
Sous-total	-	234 488	-	-	234 488	-	-	-

RAPPORT SUR LA QUALITÉ DES ACTIFS
CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL

En EUR milliers	Exposition directe		Exposition indirecte		Total	dont encours des créances douteuses et litigieuses	dont encours impayés	dont provisions ⁽¹⁾
	Prêts	Titres obligataires	Prêts	Titres obligataires				
Italie								
État	-	1 137 713	-	-	1 137 713	-	-	-30 232
Régions	-	1 862 071	-	-	1 862 071	-	-	-
Provinces	-	442 205	-	-	442 205	-	-	-
Communes	5 669	1 024 268	-	-	1 029 937	-	-	-
Sous-total	5 669	4 466 257	-	-	4 471 926	-	-	-30 232
Japon								
Communes	-	25 000	-	-	25 000	-	-	-
Sous-total	-	25 000	-	-	25 000	-	-	-
Portugal								
État	-	-	-	-	-	-	-	-
Communes	10 618	-	-	-	10 618	-	-	-
Établissements publics	3 008	-	-	-	3 008	-	-	-
Sous-total	13 626	-	-	-	13 626	-	-	-
Royaume Uni								
État	-	-	-	39 437	39 437	-	-	-
Sous-total	-	-	-	39 437	39 437	-	-	-
Suède								
Communes	18 490	-	-	-	18 490	-	-	-
Sous-total	18 490	-	-	-	18 490	-	-	-
Suisse								
Cantons	162 002	-	6 453	-	168 455	-	-	-
Communes	258 727	-	-	-	258 727	-	-	-
Établissements publics	60 350	-	-	-	60 350	-	-	-
Sous-total	481 079	-	6 453	-	487 532	-	-	-
Supranational								
Organismes internationaux	19 660	-	-	-	19 660	-	-	-
Sous-total	19 660	-	-	-	19 660	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	44 938 130	5 321 604	3 629 217	39 437	53 928 388	343 395	65 373	-51 635

(1) Les provisions sur prêts et titres sont composés de :

- provisions pour créances douteuses : EUR 21 140 milliers. En complément de ces provisions, la Caisse Française de Financement Local constitue des provisions collectives et sectorielles.
- provisions sur moins values latentes des titres de placement : EUR 30 495 milliers.

(2) Solde du compte Banque de France de la Caisse Française de Financement Local au 31 décembre 2019.

(3) Dont EUR 17 689 milliers au titre des opérations de contrat de partenariat.

2.2 NOTATIONS

La Caisse Française de Financement Local ne détient aucune exposition (hors valeurs de remplacement décrites ci-dessous) dont l'éligibilité nécessiterait une notation minimale par un organisme externe d'évaluation de crédit.

2.3 VENTILATION PAR DURÉE RÉSIDUELLE

En EUR milliers, au 31/12/2019

Période d'échéance en année	Maturité résiduelle finale Nombre d'opérations (1)	Durée résiduelle					Total
		- de 3 mois	3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	
0	2 690	623 512	97 801	-	-	-	721 313
1	2 694	52 260	36 975	279 078	228 638	-	596 951
2	2 640	69 411	38 696	94 188	609 702	-	811 997
3	2 638	54 237	64 032	83 048	838 039	-	1 039 356
4	2 284	59 279	42 894	100 546	832 256	-	1 034 975
5	2 545	62 229	46 373	82 947	949 576	248 880	1 390 005
6	4 195	52 789	42 347	123 210	925 206	481 887	1 625 439
7	2 447	51 797	63 646	126 691	1 024 606	1 030 670	2 297 410
8	2 499	78 427	53 194	112 113	1 066 835	1 383 019	2 693 588
9	2 778	80 563	58 288	173 034	1 282 710	1 511 747	3 106 342
10	2 463	60 183	137 634	211 138	1 667 033	1 846 695	3 922 683
11	2 596	66 790	72 233	141 454	1 144 860	2 119 439	3 544 776
12	1 494	46 967	51 601	106 850	873 441	1 828 086	2 906 945
13	1 555	46 459	37 821	95 827	795 790	1 936 732	2 912 629
14	1 594	49 614	39 198	87 881	717 139	1 873 616	2 767 448
15	1 542	40 948	40 652	79 253	713 088	2 989 156	3 863 097
16	1 190	30 134	26 538	74 935	552 842	2 171 660	2 856 109
17	1 100	33 327	27 195	73 856	576 884	2 738 519	3 449 781
18	966	32 347	28 953	69 000	547 798	2 116 263	2 794 361
19	1 033	30 091	21 397	69 660	493 741	2 051 685	2 666 574
20	622	18 004	15 384	38 886	295 134	1 233 933	1 601 341
21	238	8 417	8 243	25 275	168 722	788 539	999 196
22	156	6 623	4 368	18 628	123 273	577 564	730 456
23	168	4 317	3 455	11 910	81 779	434 856	536 317
24	248	8 037	5 128	9 682	92 831	500 221	615 899
25	139	2 191	1 869	5 388	38 377	220 823	268 648
26	56	1 351	2 030	1 758	22 237	146 636	174 012
27	61	3 593	1 047	4 593	37 679	240 076	286 988
28	64	2 478	1 818	5 313	40 319	913 081	963 009
29	94	3 431	1 947	5 373	45 543	379 403	435 697
30	52	1 187	664	3 067	20 443	161 700	187 061
31	3	86	86	171	1 376	9 313	11 032
32	7	106	519	181	3 257	25 239	29 302
33	30	144	48	213	1 724	21 153	23 282
34	19	660	25	259	4 206	64 425	69 575
35	17	235	576	479	5 708	97 013	104 011
36	27	178	173	540	3 764	40 967	45 622
37	19	91	577	72	3 326	25 237	29 303
38	8	140	38	195	1 583	22 867	24 823
39	8	234	70	227	2 264	30 855	33 650
40	2	99	75	174	1 412	15 000	16 760
41	1	46	-	47	408	8 813	9 314
42	1	31	-	31	275	6 245	6 582
	44 983	1 683 043	1 075 608	2 317 171	16 835 824	32 292 013	54 203 659
ÉCART DE CHANGE							- 275 271
TOTAL GÉNÉRAL							53 928 388

(1) Nombre d'opérations qui arriveront à échéance pendant la période observée.

La période 0 inclut le solde du compte Banque de France.

2.4 REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS (RA)

En EUR milliers, au 31/12/2019

PAYS	Remboursements anticipés survenus en 2019	Taux de RA fin de période
France		
Etat	112 448	6,08%
Départements	47 110	0,68%
Communes	33 737	0,22%
Groupements de communes	22 772	0,19%
Etablissements publics :		
- de santé	10 595	0,17%
- d'habitat social	9 763	0,88%
- autres établissements publics	12 986	1,42%
Sous-total	249 411	0,53%
Espagne		
Communes	1 379	1,91%
Sous Total	1 379	0,72%
Suisse		
Communes	4 603	0,98%
Sous Total	4 603	0,51%
TOTAL expositions sur personnes publiques	255 393	0,47%

Le taux de RA calculé à la fin de l'année 2019 correspond au rapport entre le volume de remboursements anticipés survenus au cours de l'année 2019 et l'encours moyen égal à la moyenne arithmétique des encours journaliers de la même période.

Sur 2018, le taux de RA pour l'année entière s'élevait à 0,23% correspondant à EUR 123 millions de remboursements anticipés.

3. ORGANISMES DE TITRISATION ET ENTITÉS SIMILAIRES

3.1 VENTILATION PAR TYPE DE CONTREPARTIE

En date du 31 décembre 2019, la Caisse Française de Financement Local ne détient aucune part d'organisme de titrisation et entités similaires au sein de son bilan.

3.2 NOTATIONS

Néant.

3.3 VENTILATION PAR DURÉE RÉSIDUELLE

Néant.

3.4 REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS

Néant.

4. TITRES ET VALEURS SUFFISAMMENT SÛRS ET LIQUIDES (VALEURS DE REMPLACEMENT)

4.1. VENTILATION PAR CONTREPARTIE

En EUR milliers, au 31/12/2019	Pays	Encours
1^{er} échelon de qualité de crédit		
Obligations sécurisées		
	France	473 602
	Autres pays	855 889
Autres titres bancaires		
	France	381 382
	Autres pays	508 535
Prêt à la société mère, SFIL	France	300 000
2^{ème} échelon de qualité de crédit		
Titres bancaires (maturité < 100 jours)		
	France	-
	Autres pays	-
Solde des comptes courants bancaires	France et autres pays	3 791
TOTAL GÉNÉRAL		2 523 199

Les titres bancaires correspondent à des placements de trésorerie sous la forme de certificats de dépôts ou d'obligations émis par des établissements de crédit.

Les titres bancaires sont présentés nets de provisions spécifiques et hors surcotes/décotes.

La Caisse Française de Financement Local accorde des prêts à SFIL, sa maison mère, afin de placer ses excédents de trésorerie.

Aucune créance douteuse et litigieuse n'est recensée parmi les valeurs de remplacement.

4.2 NOTATIONS

Au 31 décembre 2019, les valeurs de remplacement sont constituées de titres bancaires, de prêts à SFIL ainsi que des soldes des comptes bancaires, dont la notation entre dans la catégorie « Meilleur échelon », ou « Second échelon » de qualité de crédit lorsqu'ils ont une durée inférieure à 100 jours.

4.3 VENTILATION PAR DURÉE RÉSIDUELLE

En EUR milliers, au 31/12/2019

Maturité résiduelle finale	Période d'échéance en année	Nombre d'opérations ⁽¹⁾	Durée résiduelle				Total
			- de 3 mois	3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	1 à 5 ans	
	0	17	408 264	446 950	-	-	855 214
	1	23	-	-	237 924	634 970	872 894
	2	15	-	-	-	421 601	421 601
	3	8	-	-	-	219 911	219 911
	4	4	-	-	-	153 579	153 579
Total		67	408 264	446 950	237 924	1 430 061	2 523 199

(1) Nombre d'opérations qui arriveront à échéance pendant la période observée.

Les soldes des comptes bancaires sont mentionnés ici comme une seule opération, échue.

4.4 REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS

En EUR milliers, au 31/12/2019

PAYS	Remboursements anticipés survenus en 2019	Taux de RA fin de période
Meilleur échelon de qualité de crédit		
Prêt à SFIL	500 000	77,43%
Sous Total	500 000	16,78%
TOTAL	500 000	16,78%

Le taux de RA calculé à fin décembre 2019 correspond au rapport entre le volume de remboursements anticipés survenus au cours de l'année 2019 et l'encours moyen égal à la moyenne arithmétique des encours journaliers de la même période.

Sur 2018, aucun remboursement anticipé n'avait eu lieu.

5. LE RISQUE DE TAUX

Pour limiter l'impact du risque de taux, la Caisse Française de Financement Local a mis en place une stratégie de couverture en deux temps :

- dans un premier temps, les actifs et les passifs privilégiés qui ne sont pas naturellement à taux variable sont couverts contre euribor jusqu'à maturité, et cela dès leur entrée au bilan. Dans la pratique, les acquisitions de portefeuilles de prêts (dont le montant unitaire est généralement faible) sont généralement macro-couvertes. Les crédits accordés individuellement ou les émissions obligataires peuvent être micro- ou macro-couverts. La couverture des actifs et des passifs est le plus souvent réalisée par la conclusion de swaps de taux, mais le même effet peut également être obtenu, lorsque cela est possible, par la résiliation de swaps de sens opposé ;
- dans un second temps, les flux des actifs et passifs en euribor (naturellement ou après couverture) sont swappés en eonia afin de protéger le résultat contre le risque de base résultant de périodicités différentes des euribor (1, 3, 6 ou 12 mois) et contre le risque de *fixing* dû à des dates de refixation des index de référence différentes à l'actif et au passif. Le risque résiduel est géré en macro-couverture sur un horizon de gestion d'une semaine.

Ces couvertures peuvent être réalisées soit directement sur le marché par la Caisse Française de Financement Local, soit être intermédiiées par SFIL, qui se retourne alors à son tour sur le marché.

Les dettes non privilégiées ne sont pas concernées par ces opérations de couverture. En effet, les dettes contractées par la Caisse Française de Financement Local auprès de son actionnaire pour financer le surdimensionnement sont empruntées soit directement avec un index eonia et n'ont pas besoin d'être swappées, soit avec un index euribor et financent alors des actifs également indexés sur euribor. Le cas échéant, les dettes envers la Banque de France, à court terme et à taux fixe, ne sont pas couvertes, mais financent des actifs à taux fixe également.

Limites encadrant le risque de taux

La sensibilité des positions résiduelles de taux fixe et de taux fixé qui subsistent après les deux niveaux de couverture fait l'objet d'une surveillance mensuelle. Des limites encadrent cette sensibilité et ont pour objet de limiter l'impact sur la valeur des éléments de bilan en cas de translation de la courbe de taux ou face à des mouvements de pentification/rotation. Elles ont été calibrées de manière à ne pas perdre plus de EUR 80 millions avec un quantile de 99 % calculé sur la base d'un historique de 10 ans.

Un jeu de trois limites permet de tenir compte du risque de pente, en plus du risque directionnel. Ces limites encadrent la sensibilité au risque de taux fixé et garantissent ensemble le respect de la perte maximale décrite ci-dessus.

Les mesures à fin de trimestre de sensibilité pour un mouvement de taux de 100 points de base sont présentées ci-dessous :

Risque directionnel

Sensibilité globale

EUR millions, fin de trimestre	Limite	T1 2019	T2 2019	T3 2019	T4 2019
Sensibilité	25,0	-0,2	-0,1	3,2	-0,3

Risque de pente entre deux points de maturité éloignée sur la courbe

Somme des sensibilités

EUR millions, fin de trimestre	Limite	T1 2019	T2 2019	T3 2019	T4 2019
Court terme	10,0	-5,5	-5,7	-0,1	-5,5
Moyen terme	10,0	-3,5	-5,6	-8,6	-9,2
Long terme	10,0	5,3	6,7	5,7	8,4
Très long terme	10,0	3,6	4,4	6,2	6,0

Risque de pente entre deux points de maturité proche

Somme des sensibilités en valeur absolue

EUR millions, fin de trimestre	Limite*	T1 2019	T2 2019	T3 2019	T4 2019
Court terme	40,0	15,0	9,3	5,9	10,8
Moyen terme	40,0	9,8	13,3	11,0	15,3
Long terme	40,0	8,9	6,8	8,2	12,3
Très long terme	40,0	12,8	8,0	10,5	9,0

* La limite applicable aux points antérieurs au 31/12/2019 était de EUR 20 millions. Au 31/12/2019, elle est désormais de EUR 40 millions.

6. LA GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

La Caisse Française de Financement Local assure une gestion lui permettant de couvrir structurellement ses besoins de liquidité jusqu'à extinction des passifs privilégiés par des actifs éligibles au refinancement auprès de la Banque de France.

Par ailleurs, la Caisse Française de Financement Local s'assure qu'à tout moment ses besoins de trésorerie sur une période de 180 jours sont couverts par des valeurs de remplacement et des actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France. On entend par besoins de trésorerie les remboursements des obligations foncières et des *registered covered bonds* (RCB), des dettes non privilégiées et les prévisions de remboursement du *cash collateral* reçu, nets des remboursements d'actifs reçus.

A la date du 31 décembre 2019, la situation de liquidité est excédentaire sur les 180 prochains jours. Les variations observées correspondent aux *cash flows* d'amortissement des obligations foncières, du *cash collateral*, des dettes non privilégiées et des actifs.

